

AVRIL 86

VIVRE

A



MOUTHIERS-SUR-BOEME

ELECTIONS DU 16 MARS 1986

LEGISLATIVES							REGIONALES						
LISTES	ECOLE		MAIRIE		TOTAL		LISTES	ECOLE		MAIRIE		TOTAL	
	voix	%	voix	%	voix	%		voix	%	voix	%	voix	%
Inscrits	725		699		1424		Inscrits	725		699		1424	
Votants	567	78,2	553	79,1	1120	78,7	Votants	567	78,2	554	79,2	1121	78,8
Exprimés	552	76,1	516	73,8	1068	75,1	Exprimés	549	75,7	530	75,8	1079	75,8
MPPT	3	0,5	1	0,2	4	0,3	PS	122	22,2	60	11,3	182	16,8
PS	241	43,6	193	37,4	434	40,6	LO	14	2,5	5	0,9	19	1,7
FN	30	5,4	31	6,0	61	5,7	FN	26	4,7	24	4,3	50	4,6
Union Oppos.	210	38,0	231	44,7	441	41,2	PC	46	8,3	25	4,5	71	6,5
LO	10	1,8	8	1,5	18	1,6	FAIRE	179	32,6	248	46,7	427	39,5
PC	56	10,1	50	9,6	106	9,9	UNION OPPOS.	162	29,5	168	31,6	330	30,5
INITIATIVE 86	2	0,3	2	0,3	4	0,3							
BLANCS + NULS	15	2,6	37	6,6	52	4,6	BLANCS + NULS	18	3,1	24	4,3	42	3,7

CALCUL DES POURCENTAGES :

- votants et exprimés : par rapport aux inscrits
- listes : par rapport aux suffrages exprimés
- blancs et nuls : par rapport aux votants

REMARQUES SUR LES RESULTATS:

Si l'on prend le résultat des législatives et que l'on procède au regroupement classique des voix entre droite et gauche, on remarque un clivage entre le

"nouveau MOUTHIERS" (parties Nord et Nord-Est de la commune) qui votait à l'école, et le "vieux MOUTHIERS" (bourg et villages du Sud moins touchés par les constructions) qui votait à la Mairie.

Majorité de gauche à l'école : 56,1% contre 43,8%, et majorité de droite à la Mairie : 51,1% contre 48,8%. Pour l'ensemble de la Commune, majorité de gauche : 52,6% contre 47,3%.

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 13 MARS

Séance consacrée essentiellement à organiser les bureaux de vote pour les élections du 16 Mars.

Pas de nouvelles du Foyer-Résidence bien que l'on sache que le cas de MOUTHIERs devait être examiné lors d'une réunion du bureau de la Région, à POITIERS.

Le Conseil donne son accord pour l'acquisition d'une bande de terrain en vue de la rectification d'un chemin aux Reigniers.

L'enquête d'utilité publique en vue d'apporter quelques modifications au POS aura lieu du 17 mars au 16 Avril.

Le Maire est autorisé à signer la convention passée entre la commune la MJC et la Directrice de l'école, pour les activités du club informatique et du centre de loisirs.

CENTRE DE LOISIRS D'ETE A LA COURONNE

Cet été, les enfants de MOUTHIERs, à partir de 3 ans, pourront être accueillis au Centre de Loisirs de LA COURONNE.

En juillet, 2 centres: L'un pour les enfants de 3 à 5 ans, l'autre pour les enfants d'écoles élémentaires.

En août, 1 seul centre, accueillant tous les enfants à partir de 3 ans.

Le prix de journée est de 65 F. par enfant (40 F à la charge des familles et 25 F à la charge de notre commune). Des aides de la Caisse d'Allocations Familiales sont possibles.

Les inscriptions seront prises à la semaine. Pour y procéder, vous pourrez vous adresser à la Mairie de MOUTHIERs après les vacances de Pâques.

REUNION DU 27 MARS

Le budget soumis au Conseil Municipal est adopté à l'unanimité. Une feuille de ce bulletin lui est consacré par ailleurs. Signalons que le taux des quatre taxes locales n'a pas été modifié, et que, malgré tout, un excédent de fonctionnement sera reporté en investissement.

Ramassage des ordures ménagères : l'entreprise de M. MILAN Michel est passée au nom de Melle DOGNETON Brigitte depuis le 1^{er} Janvier 86. Un nouveau contrat va être signé.

Un questionnaire sur la commune émanant de la Protection civile a été complété en séance.

M. le Maire expose au Conseil Municipal la situation extrêmement préoccupante de l'usine LAROCHE.

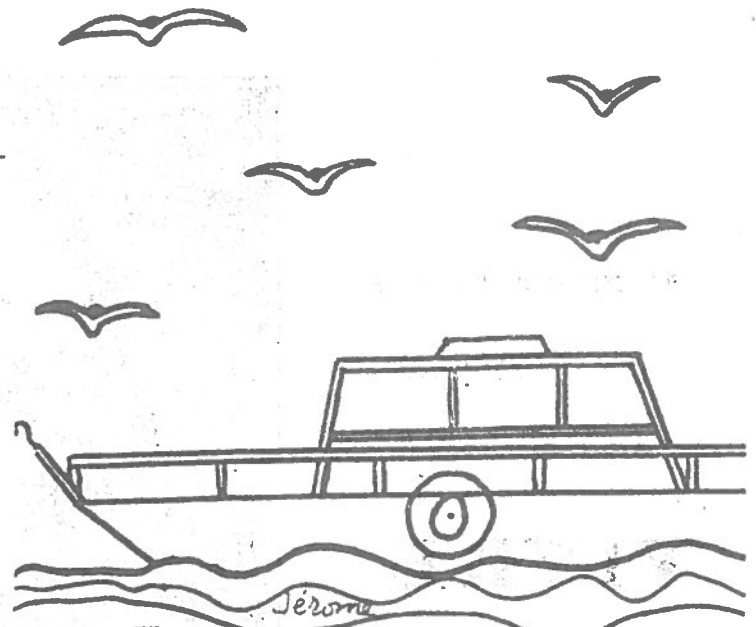
Deux conseillers assisteront à une réunion à VOEUIL au sujet de la participation de notre commune aux frais de fonctionnement de l'école de VOEUIL où sont scolarisés un certain nombre d'enfants de MOUTHIERs.

PETITE-ROSSELLE

Nous avons appris avec tristesse le décès récent de Madame ERBACHER. Nous adressons nos sincères condoléances à Monsieur Alphonse ERBACHER et à toute sa famille.

AVIS

Monsieur DENEPOUX Lucien cessant son activité de fossoyeur dans le cimetière de MOUTHIERs, un appel est fait auprès des personnes intéressées pour le remplacer. S'adresser à la Mairie.



DU COTE DE L'ECOLE

SORTIE DE LA MATERNELLE

Le 18 février, les 80 enfants de l'école maternelle présents ce jour là, ont pris le train à MOUTHIERs pour un voyage à ANGOULEME (un wagon leur était réservé). Ils sont montés à pied jusqu'à l'école maternelle Condorcet. Là, leurs petits amis les attendaient pour différentes activités (dessins animés, bibliothèque, gymnastique dans une grande salle de sports, etc...). Après un bon goûter, les enfants sont revenus par le car Citram, très fatigués mais très heureux. Ils remercient l'Association des parents d'élèves qui a financé le voyage en train, les enseignants de l'école maternelle de Condorcet pour leur accueil et les parents d'élèves qui ont aidé à l'encadrement.

D'autre part, l'Association de parents d'élèves, grâce à ses activités (concours de belote, loto) a offert aux enfants de la maternelle un chariot pour jouer dans la cour et des livres pour enrichir la bibliothèque déjà existante grâce à cette même association. Encore merci pour tout.

L'ADDM A L'ECOLE MARTENELLE

Un vendredi tous les 15 jours, les grands de l'école maternelle bénéficient de séances animées par une éducatrice de l'ADDM (Association Départementale pour le Développement de la Musique). Ces animations ont pour but de créer chez l'enfant un éveil musical par 3 moyens d'expression : le corps, la voix et l'instrument. Des enfants apprécient beaucoup ces cours très bénéfiques pour tous. Ils remercient la municipalité qui a financé ces cours de l'ADDM.

LA FETE DE FIN D'ANNEE

L'école maternelle et l'association "Danse sur Boème", préparent leur fête. Cette fête aura lieu le 14 Juin à 21 heures à la salle polyvalente. Les enfants de l'école maternelle et l'association Danse

ENQUETE DE RENTREE

En vue d'une enquête pour la rentrée de septembre 86, les familles nouvellement installées sur la commune de MOUTHIERs sont priées de signaler à l'école maternelle ou à la mairie tout enfant né en 81, 82 ou 83 et les 6 premiers mois de 84, et susceptible de venir à l'école maternelle à la rentrée prochaine.

AMICALE DES
DONNEURS DE SANG
MOUTHIER-S-BLANZAC

=====

COMPTE-RENDU DE SES DER-
NIERES ACTIVITES

Le samedi 15 Février a eu lieu le dîner dansant de l'Amicale, au vieux chai à BLANZAC. Un repas fort apprécié a été servi, et la soirée qui s'est prolongée assez tard dans la nuit a connu une ambiance particulièrement agréable.

La collecte de sang du samedi 1^{er} mars à MOUTHIER-S a permis de recueillir 110 flacons. Merci aux donneurs

pour leur geste généreux.

L'Assemblée Générale, suivie de la traditionnelle galette des Rois, s'est déroulée le 9 Mars après-midi à la salle polyvalente de MOUTHIER-S. Le tiers sortant du Conseil d'Administration de l'Amicale a été réélu à l'unanimité et les différents postes du bureau restent aux mêmes membres. Le Président Départemental des donneurs de sang, le Docteur WILLAUMEZ ainsi que Monsieur Robert BOUVIER, Président d'honneur et M. et Mme LAMBERT, assistaient

à cette réunion.

Dans une allocution, le Docteur WILLAUMEZ a demandé aux donneurs de conserver le rythme de leur geste, vu le besoin de sang toujours grandissant. Les personnes dont les noms suivent, ont reçu le diplôme du sang, ces titres ont été remis par le Docteur WILLAUMEZ, le Président de l'Amicale, M. Yvon RIVET et les vices Présidents, MM. Marcel GUILLONTEAU et Jean-Michel VINSONNEAU.

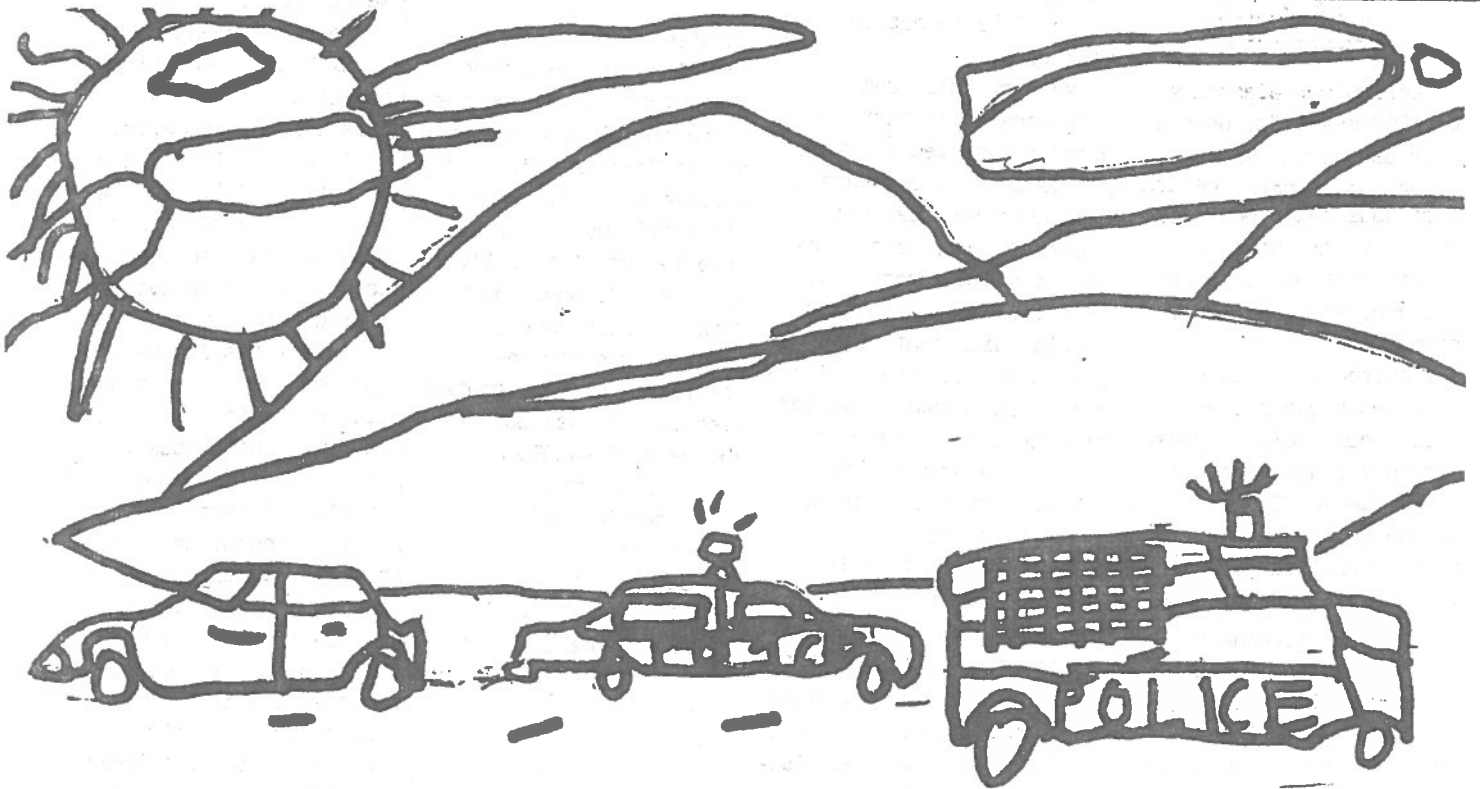
Liste des diplômés :

MEDAILLE OR (50 dons)
GIREAU Christian MOUTHIER-S

MEDAILLE ARGENT (25 dons)

REZEAU Dominique PLASSAC
REYMONNET James ANGOULEME
PIGNON Aline AUBEVILLE
MARTYNET Lucile MOUTHIER-S
DOUSSAU Yvan MOUTHIER-S
MEDAILLE ARGENT (10 dons)
SOULARD M. Françoise MOUTHIER-S,
REYMONNET Patricia ANGOULEME,
RAVAIL Madeleine PORCHERESSE, GOUET Liliane MOUTHIER-S,
GOGUET Daniel, MOUTHIER-S,
FEUILLATRE M. Joseph MOUTHIER-S,
COUTURIER Pascal MOUTHIER-S.

L'après-midi a été animé par les majorettes de SIREUIL et CHAMPILLON et la galette a été partagée dans une très agréable ambiance.



CYCLOTOURISME

Les personnes désirant se joindre au groupe de cyclotourisme de MOUTHIER-S seront les bienvenues.

1ERE SORTIE... Elle a eu lieu le lundi 31 Mars à 9 H.

2EME SORTIE le 6 AVRIL départ 9 H place de la mairie.

1^{er} groupe : 20 Km MOUTHIER-S VOEUIL TORSAC FOUQUEBRUNE MOUTHIER-S.

2^o groupe : 45 km Départ avec le 1^{er} groupe jusqu'à TORSAC puis DIGNAC (la maronnière) VILLARS, VILLE BOIS-LAVALLETTE, MOUTHIER-S.

3^o SORTIE le 13 AVRIL départ 9 heures.

1^{er} groupe : 22 km MOUTHIER-S ROULLET CLAIX PLASSAC-ROUFFIAC MOUTHIER-S.

2^o groupe : 45 Km Départ avec le 1^{er} groupe jusqu'à CLAIX puis BLANZAC CHADURIE MOUTHIER-S.

4^o SORTIE le 20 AVRIL Parcours du coeur avec LA COURONNE.

5^o SORTIE le 27 AVRIL Départ 9 heures.

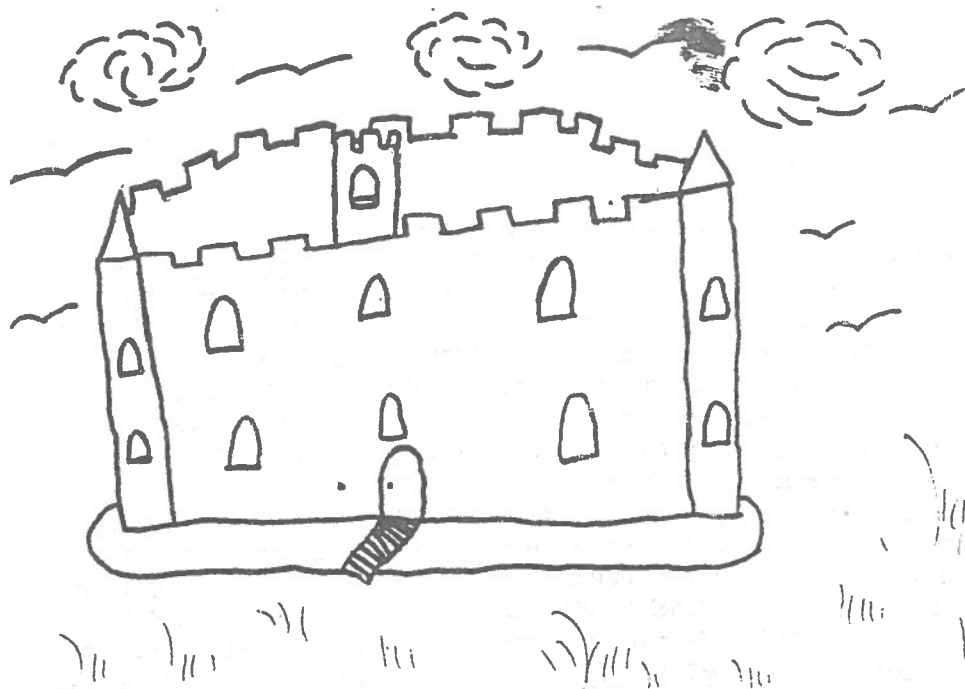
1^{er} groupe : MOUTHIER-S FOUQUEBRUNE MAGNAC-LAVALLETTE retour par la route de VILLEBOIS MOUTHIER-S.

2^o groupe : séparation à MAGNAC VILLEBOIS RONSENAC CHARMANT MOUTHIER-S.

FETES EN AVRIL

Samedi 19 : Dîner dansant du Comité des Fêtes et des Parents d'Elèves





Il me semble que lorsque l'on choisit un lieu, une région, pour "planter sa maison", on ne le fait pas sans penser aux avantages et aux inconvénients.

Si la préférence s'est fixée sur MOUTHIER, généralement, c'est pour son charme, sa tranquillité, sa ruralité. Sinon pourquoi

s'éloigner de la ville?

Alors, pourquoi vouloir transformer nos derniers chemins de terre, tant appréciés des promeneurs et des jeunes cyclistes, en routes macadamisées fertiles en excès de vitesses et accidents?

Pourquoi changer nos vieux hameaux en tristes banlieues citadines sans caractère ni esthétique?

Cela fait 18 ans que moi et ma famille avons élu domicile dans la commune, et tout au long de ces années, nous avons apprécié les efforts des municipalités successives, qui ont apporté à chacun plus de confort : l'eau courante qui manquait encore dans de nombreux écarts, l'installation du tout à l'égout dans le bourg, l'éclairage public, etc... C'est un minimum direz-vous! Bien sûr.

Mais chacun de nous devrait peut-être veiller à ce que notre environnement ne se modifie pas de façon négative. Si nous transformons cette si belle région en vaste plaine sans arbres, sans haies, avec ceci delà, quelques immondices (malgré le ramassage des ordures à nos portes), le tout couronné de routes, où seul l'automobiliste sera roi, peut-être regretterons nous alors, ce que nous avons recherché.

Raymonde VALLAT.

DE LA M.J.C.

=====

Lorsqu'aux alentours de 1200 avant JC, un chasseur de chevaux sauvages grava sur la paroi de son abri sous roche une frise que le monde entier nous envie, lorsque plusieurs millénaires plus tard une communauté d'éleveurs agriculteurs édifia au Fort des Anglais une muraille qui voulait protéger un village, lorsqu'au X^e siècle ap.JC un certain Chandéric dressa une tour pour surveiller le passage qui longeait le marécage dans lequel divaguait alors la Boème, lorsque fut construit le château de Forge ou celui de la Foy, les hommes, tous les hommes qui nous précéderent sur le site dans lequel nous vivons actuellement, ignoraient qu'ils construisaient pour nous le charme d'un lieu. Les hommes, tous ces hommes!... Leurs mains innombrables qui mirent pierre sur pierre et décidèrent de la vie des chapiteaux de l'église... Ils nous ont offert l'aspect le plus spectaculaire de notre quotidien, ce que nous possédons en commun, vous et moi, ce que nous avons le devoir de laisser en bon état à nos descen-

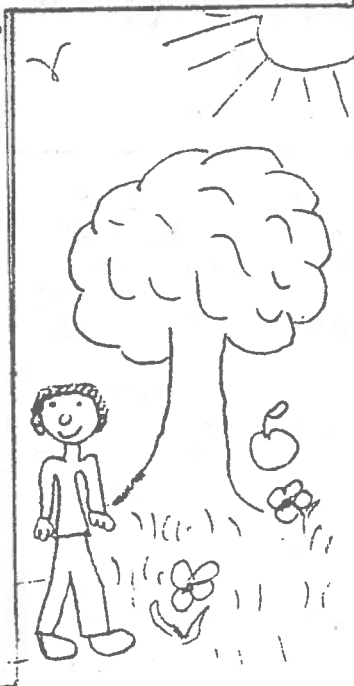
dants, en leur transmettant si possible la notice explicative.

Mais que dire des témoignages moins historiquement évocateurs ? Que penser de tous ces murs à demi écroulés que nous ont légués d'anonymes paysans? De ces sources modestes, délicieusement aménagées, de ces puits fantômes assassinés par nos modernes habitudes? Comment oublier ces lavoirs, comme égarés dans la nature, au bout de sentiers malaisés, où nos arrières-grands-mères attrapèrent parfois la mort?... Que nous disent ces témoins d'une vie sans histoire, au jour le jour loin des grands événements? Ces jours d'où l'on tirait la terre maçonne, ces pierres qu'on dressait aux croisées des charins? Ils n'appartiennent pas aux archives officielles, pas plus que le dessin du terroir, pas plus que les falaises ou les grottes qui sont les marques du temps, pas plus que les sentiers...

Ces traces, le plus souvent muettes à ceux qui ne leur prêtent pas attention, n'avons-nous pas le devoir de les mettre en valeur, de les rendre évidentes, d'en suivre, lorsque c'est possible, la

lente élaboration

ou bien d'en faire le roman? Une telle action de classement, de sauvegarde ou de compilation autour de nos "richesses", dont certaines menacées par l'indifférence, pourrait être le but d'une activité de la M.J.C. Nous invitons donc les passionnés, les amoureux des sources et des fées à prendre contact avec les membres du bureau MM. Henri BLANLOEUIL
Pierre MOULIGNIER
Roger BREGEAS
Gérard DISCOUR
Bernard BONNET
Alain PORTE
Jean VANDENBUSSCHE



SECTION DE FONCTIONNEMENT - détail par article

Articles	Dépenses	Pour mémoire - budget primitif	DEPENSES 1985	Proportions globales du maire 86	Votes du conseil municipal
600	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	320 000	431 918	320 000	
601	Alimentation	200 000	242 430	200 000	
602	Habillage	7 000	190	1 000	
603	Carburants	100 000	19 945	12 000	
604	Combustibles	48 000	4 235	66 500	
605	Produits d'entretien ménage	18 000	2 450	45 000	
606	Fournitures de vente		24 211	25 000	
607	Fournitures scolaires		663		
608	Fournitures de bureau	24 500	25 415	25 000	
609	Autres fournitures	5 000	0	5 000	
	Budg. Supplé	+ 120 460			
610	Frais de personnel	4 280 000	4 320 419	4 360 000	
611	Rémunération du personnel permanent	800 000		850 000	
612	Rémunération du personnel temporaire	50 000		50 000	
613	Rémunération diverses	30 000		30 000	
614	Variations sur agents et cesses pécuniaires échelonnés	400 000		310 000	
615	Charges sociales				
616	Provision pour création d'emplois ou recrutement				
617					
618					
619					
	Budg. Supplé	+ 145 000	9 685	10 000	
620	Impôts et taxes sur les rémunérations	1 000		1 000	
621	Impôts fonciers et taxes locales	8 000		7 500	
622	Taxes et impôts sur véhicules	2 000		2 500	
623	Droits de timbre et d'enregistrement				
624	Impôts et taxes indirects	4 000		4 000	
625					
626	Autres impôts				
	B2 Travaux et services extérieurs	430 000	344 558	360 000	
630	Loyers, charges locatives et de copropriété	8 000	5 669	5 000	
6310	Entretien de terrains				
6311	Entretien dans les bois et forêts	135 000	90 935	104 000	
6312	Entretien de bâtiments	135 000	92 165	109 000	
6313	Entretien de voirie et de réseau	11 000	46 500	47 000	
6314	Entretien de matériel, outillage et mobilier	16 000	4 780	5 000	
6315	Entretien de matériel de transport				
632	Travaux d'exploitation à l'étranger	19 400	36 358	40 000	
633	Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	95 000	99 218	90 000	
634	Électricité, eau, gaz, assainissement				
637	Travaux pour le compte de tiers				
638	Primes d'assurances	22 000	14 941	23 000	

Articles	Dépenses	Pour mémoire - budget primitif	DEPENSES 1985	Proportions globales du maire 86	Votes du conseil municipal
640	Participations et contingents	507 000	519 100	523 000	
6401	Contingent pour dépenses d'aide sociale				
6404	Frais de garde des bois communaux	149 000	489 719	475 510	
6405	Contingents municipaux				
6406	Contingent pour service d'incendie	417 000	416 286	426 490	
6407	Participations à charges intercommunes	259 000	262 694	301 300	
6408	Frais de caisses de distribution d'énergie électrique				
6409	Autres contingents et participations diverses				
641	Remboursements de frais à d'autres collectivités				
645	Autres prestations de services				
	B6 Allocations - Subventions	450 000	434 413	325 000	
650	Allocations	16 320	46 903	9 910	
651	Prime-secours et de Noël, L.C.	30 000	0	0	
656	Bourses et prime	25 000			
657	Subventions	108 520	125 410	315 100	
6580	Versement au DAS (impôt sur les spectacles)	15	0	0	
	B8 Frais de gestion générale	326 000	311 218	40 000	
660	Fêtes et cérémonies	10 000	8 410	10 000	
661	Frais de transport	200 000	197 368	219 000	
662	Impression, reliure et autres prestations de service	6 000	5 368	6 000	
663	Documentation générale	3 000	3 345	5 000	
664	Frais de P.T.I.	25 000	19 786	20 000	
665	Frais d'actes et de contentieux	15 000	14 130	15 000	
666	Ind. de fonction du maire et des adjoints	0	0	0	
667	Frais de mission du maire et des adjoints	1 000	374	1 000	
668	Dépenses imprévues				
669					
	B7 Frais financiers	416 765	351 939	367 000	
671	Intérêts				
672	Frais financiers divers				
674	Frais d'assistance et de recouvrement				
677	Charges des services concédés				
678	Déficit des régies (I)				
679	Déficit des services à compétence distincte (II)				
	TOTAL des prévisions budgétaires			3 550 000	
680	Diffécal de fonctionnement reporté				
6280	Titres annulés	130 909	112 985	393 000	
6285	Admissions en non-valeur				
	B3 Prébu. pour dépenses d'investis.	3 624 758	3 587 315	3 935 000	
	TOTAL				

101 - Prix en vigueur sur le budget primitif

INVESTISSEMENT

DEPENSES 86

RECETTES 86

Tracteur + tondeuse	180 000,00
Voirie	350 000,00
Remboursement capital	200 000,00
Achat Terrains	67 000,00
Travaux bâtiments	
(Logement + 3° âge	90 000,00
(Atelier municipal	60 000,00
(Chauffage Mairie	
(+ maison pour tous	70 000,00
(Salle polyvalente	700 000,00
Divers (mobilier, matériel	67 000,00
TOTAL	1 789 000,00

T.V.A.	230 000,00
Vente terrains (Lot.Guillon	75 000,00
(Zone Emploi	100 000,00
Dotation Globale d'Equipement	30 000,00
Taxe Locale d'Equipement	30 000,00
Subventions (salle bains log ...	35 000,00
(cimetièrè	29 000,00
(WC 3° âge	6 800,00
Report du Budget fonctionnement ..	333 000,00

TOTAL 918 800,00

DEFICIT D'INVESTISSEMENT Emprunt .. 874 200,00

COMMENTAIRES

La Maison pour Tous et la Salle Polyvalente sont subventionnables par le Conseil Général pour environ 450 000 Francs pour l'une et 250 000,00 Francs pour l'autre.

Cependant, et malheureusement, rien ne nous permet de prévoir la date de versement de ces subventions si elles interviennent.

Afin de ne pas bloquer la vie communale et les investissements, nous proposons 1°) - de réaliser la salle polyvalente dès cette année par un emprunt à un taux de 10% environ

2°) - De rembourser, dès que les subventions arriveront, l'emprunt à 14,80% fait en 81 pour le lotissement "les justices", et

FONCTIONNEMENT

- Le projet a été élaboré en ne modifiant pas les taux d'imposition communale .

EXAMEN DES CHAPITRES ET DES ARTICLES :

Article 60- stabilisation de ce chapitre

Article 61- Le personnel du stage est rémunéré par la M.J.C. La somme correspondante se trouvera donc en subvention au 64.

Il est prévu dans ce chapitre une augmentation de 3,5% des rémunérations et la création d'un poste d'employé municipal.

Article 63- Stabilisation

Article 64- Augmentation due à la nouvelle population.

Article 65- Prise en compte des subventions à la M.J.C. pour le stage (150 000 F et la garderie 10 000 F) ainsi que la crèche de LA COURONNE 30 000 Francs.

	BUDGET PRIM. 85	REALISE en 85	BUDGET PRIM. 86	
Recettes de fonctionnement	3 624 750	4 027 779	3 935 000	
70 Produits de l'exploitation	250 000	247 935	250 000	contin. bus garderie
71 Produits domaniaux	21 000	17 470	19 000	loyer-cimet.
72 Produits financiers		696	1 000	
73 Recouvrements - subventions	330 000	291 219	370 000	
74 Dotations versées par l'Etat (D.G.F.)	1 346 183	1 355 569	1 465 000	
75 Impôts indirects	26 000	24 125	25 000	
76 Impôts directs autres que contributions	15 000	26 202	27 000	
77 Contributions directes	1 626 569	1 605 839	1 778 000	4 taxes loc + achat pce
78 Travaux d'équipement en régie et autres				
79 Produits exceptionnels <i>Budg. suppl. 85</i>				
82 Produits antérieurs		458 720		